



<b>Head Office</b>	Louizalaan 85 B- 1050 Brussel Belgium
<b>Head Office</b>	+31 (0)78 67 690 00
<b>Leasing insurance</b>	+32 (0)47 68 821 88
<b>Administration</b>	+32 (0)47 68 821 88
<b>MGA Business</b>	volmachtbeheer@industrialinsurancegroup.eu
<b>Accounting</b>	boekhouding@industrialinsurancegroup.eu
<b>Billing</b>	facturen@industrialinsurancegroup.eu
<b>RPR Brussel</b>	0863.179.145
<b>FSMA membership</b>	100460
<b>Bank accounts</b>	ING Belgium IBAN / SEPA: BE35 3630 0902 0737

## Déclaration circonstanciée

Sauf information contraire, le soussigné déclare, au nom du preneur d'assurance, qu'une enquête approfondie menée auprès des assurés révèle qu'il n'existe pas de droit, d'acte, de circonstance et/ou de dommage qui pourraient être raisonnablement considérés comme pouvant donner lieu à un droit pour lequel il pourrait être fait appel à la présente assurance ou qui pourraient s'avérer importants pour l'évaluation des risques de l'assurance demandée. Il s'agit par exemple de subordonnés qui, pour une raison professionnelle, sont en incapacité de travail, de problèmes liés à des produits ou services fournis, de plaintes, d'incidents, etc.

Candidat-preneur d'assurance : \_\_\_\_\_

Nom du soussigné : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### Circonstances connues

N'est pas assurée la responsabilité liée à des droits, actes, circonstances et/ou dommages qui peuvent donner lieu à un droit, qui sont connus du preneur d'assurance ou qui auraient dû être connus au moment où le preneur d'assurance introduit une demande de couverture d'assurance ou de modification de celle-ci, pour autant que l'assureur, s'il avait été au fait de ces droits, actes, circonstances et/ou sinistres, aurait rejeté totalement ou partiellement la demande d'assurance ou les modifications, ou aurait accepté la demande d'assurance ou les modifications sous d'autres conditions. Ce qui précède s'écarte dans la mesure nécessaire des conditions d'assurance générales ou supplémentaires applicables ou à déclarer applicables.